



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Neung-sur-Beuvron

Autres communes :

R500

Appellation : Ensemble monumental gallo-romain dénommé La motte de Condras

Monument(s)

Appellation : Ensemble monumental gallo-romain dénommé La motte de Condras

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/12/1979

Étendue de la protection : Ensemble monumental gallo-romain dénommé La motte de Condras (cad. F 189, 192, 194, 195, 196) : inscription par arrêté du 19 décembre 1979

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.